



## BOURSE DE LA FONDATRICE FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE

**La date limite de dépôt est le 3 août 2020**

**Les demandes sont accordées selon les fonds disponibles.**

Veillez écrire en lettres moulées

**NOM:**

---

**ADRESSE:**

---

Rue

Ville

---

Province

Code postal

Pays

**NUMÉRO A.S.:** \_\_\_\_\_ **DATE DE NAISSANCE:** \_\_\_\_\_

**TÉL.:** \_\_\_\_\_ **COURRIEL:** \_\_\_\_\_

## **Bourse de la fondatrice**

La Bourse de la fondatrice a été créée en 2007 en l'honneur de Joysanne Sidimus, fondatrice et ancienne directrice générale du CRTD.

Le but de cette bourse est de répondre à un besoin particulier à la communauté de la danse – la nécessité d'un temps de réflexion avant de se lancer dans un changement de carrière. La vie d'un danseur est intense, requiert une discipline stricte et n'offre pas ou peu de temps pour des périodes de repos et de changement. Cette bourse reconnaît ce besoin de réflexion et d'exploration et y répond en accordant un montant de 20 000 \$ tous les deux ans à un membre méritant et admissible du CRTD.

**La bourse de 20 000 \$ couvre une période de réflexion allant de 6 à 12 mois**

**Veillez cocher les cases confirmant que vous répondez bien aux critères d'admissibilité**

### **Critères d'admissibilité:**

- Avoir dansé professionnellement pendant au moins 10 ans, dont cinq ans au Canada
- Être âgé d'au moins 28 ans
- Avoir été membre en règle du CRTD pendant au moins cinq années consécutives avant de déposer une demande de bourse
- Avoir dansé professionnellement au moins 60 mois pendant la période minimum requise de 10 ans

## Dépôt d'une demande

**La présente bourse s'adresse aux membres qui planifient un changement de carrière et qui demanderont une Bourse de subsistance ETP-I après la Bourse de la fondatrice.**

### **A. Exposé libre**

Veillez écrire un texte de cinq pages ou moins pour expliquer le besoin que vous ressentez de prendre une période de réflexion et de renouvellement. À noter : les questions listées dans la section A ci-dessous figurent seulement à titre indicatif, et vous n'êtes pas obligé(e)s de les inclure dans votre Exposé libre. Le but de cette bourse est d'accorder un temps de réflexion, et vous n'avez peut-être pas encore les réponses à ces questions actuellement, ce qui est tout à fait normal.

Le comité de sélection tiendra compte de plusieurs facteurs lors de l'étude des demandes, dont la carrière du danseur, sa contribution à la communauté et au milieu de la danse en général, ses besoins financiers ainsi que d'autres éléments que le danseur jugera important de soumettre au comité.

Dans votre texte, veuillez vous exprimer de la façon qui vous convient le mieux. Par exemple, vous pouvez choisir une approche ouverte, visionnaire et poétique ou encore, vous pouvez prendre une voie plus spécifique et analytique. Certains des points suivants peuvent vous aider dans votre travail.

- Comme vous sollicitez la présente bourse avant une Bourse de subsistance ETP-I, dites pourquoi il vous paraît important de prendre ce temps de réflexion, et de demander la Bourse de la fondatrice à ce moment précis de votre vie.
- Décrivez comment vous êtes arrivé ou arrivée à l'étape présente de votre carrière en danse. Où en êtes-vous présentement? Que désirez-vous aujourd'hui?
- Avez-vous une idée de la direction que vous prendrez?
- Décrivez certains des projets ou activités que vous prévoyez d'entreprendre et comment ceux-ci pourraient vous aider à orienter vos décisions en vue d'une nouvelle carrière.
- Quelles sont les qualités du projet ou de l'activité en vue sur le plan d'une redynamisation, d'une actualisation et d'un renouvellement.

### **B. Informations requises pour la demande**

En plus de votre Exposé libre, assurez-vous que votre demande inclut :

- La page contact
- Confirmation d'admissibilité
- Le formulaire **État de l'actif et du passif** dûment rempli
- Une copie de votre plus récent avis de cotisation d'impôt sur le revenu
- La déclaration signée en page 5
- Un curriculum à jour de votre vie professionnelle
- Une biographie (maximum 1 page)
- Un calendrier ou plan de travail pour le projet ou l'activité
- Trois lettres d'appui

## État de l'actif et du passif

<b>Actif</b>	<b>Montant</b>	<b>Banque</b>
Épargnes	_____	_____
REER	_____	_____
Placements	_____	
Propriétaire	Oui	Non
Automobile	Oui	Non
Marque/Modèle/Année	_____	

<b>Dettes</b>	<b>Montant dû</b>
Carte(s) de crédit (dette)	_____
Autre(s) dette(s) (énumérer)	_____
	_____
Hypothèque(s)	_____
Autre(s) emprunt(s) (énumérer)	_____
	_____
	_____

### **Autre information**

Enfant(s)

Âge:

Êtes-vous la principale source de revenus de votre foyer  
(excluant les colocataires) ?

Oui

Non

Si « non », quel est le revenu brut annuel de votre foyer ?

Si vous jugez bon d'ajouter toute autre information financière, veuillez utiliser une feuille en annexe.

## **Information Importante**

### **Mes renseignements personnels sont-ils protégés?**

La *Loi sur la vie privée* protège tous vos renseignements personnels et vous donne droit à l'accès à l'information.

Veillez prendre note toutefois que, sur une base confidentielle, et pour faciliter la planification du programme et l'évaluation de la demande, le Comité de la Bourse de la fondatrice peut partager de l'information relative aux demandes et aux bourses avec le Conseil d'administration du CRTD.

### **Quand les postulants sont-ils mis au courant des résultats?**

Le gagnant ou la gagnante reçoit le résultat par téléphone ou par écrit, environ **deux mois** après la date limite de dépôt des projets. Les autres sont informés par lettre.

### **Quelles sont les conditions pour recevoir la bourse?**

- La présente bourse s'adresse aux membres qui planifient un changement de carrière et qui demanderont une Bourse de subsistance ETP-I après la Bourse de la fondatrice.
- Le/La récipiendaire de la bourse s'engage à réaliser les activités telles que décrites dans sa demande. Le CRTD comprend que lesdites activités puissent légèrement changer ; cependant, si les activités décrites ou l'échéancier de réalisation sont modifiés substantiellement, le/la récipiendaire de la bourse devra fournir au CRTD une mise à jour (par téléphone ou courriel). Le comité de la Bourse de la fondatrice examinera les changements significatifs aux activités proposées, et devra les approuver avant la poursuite des activités.
- Une fois le projet de bourse terminé, vous devrez fournir au comité de la Bourse de la fondatrice un rapport sur vos activités et l'impact qu'elles ont eu sur votre transition de carrière.

## **Déclaration**

Je déclare que l'information fournie est exacte, au meilleur de ma connaissance.

Signature:

Date:

**Veillez faire parvenir votre demande, accompagnée de tous les documents requis, au:**

Centre de ressources et transition pour danseurs  
Bureau national  
The Lynda Hamilton Centre  
1000 rue Yonge, bureau 303  
Toronto, Ontario, M4W 2K2

TÉLÉPHONE: 416-595-5655 | TÉLÉCOPIEUR: 416-595-0009  
SANS FRAIS: 1-800-667-0851  
COURRIEL: [membership@dtcr.ca](mailto:membership@dtcr.ca)  
WEB: [www.crttd.ca](http://www.crttd.ca)